



ELECTIONS chez CCP LA FORCE DE VOTRE VOIX !

Le 22 Novembre 2013 vous allez élire directement vos représentants aux instances que sont le Comité d'Entreprise et les Délégués du Personnel. C'est l'occasion de vous rappeler ce que le syndicat **FORCE OUVRIERE** a fait pour les salariés de l'usine depuis sa création et plus largement pour tous les collègues de l'entreprise en participant activement aux négociations.

Voici notre Bilan :

Nous avons participé et signé des accords qui ont permis : d'améliorer substantiellement le pouvoir d'achat à travers la NAO, le maintien des chèques vacances dans leur conditions initiales, l'intéressement, ou encore d'améliorer la qualité de nos prestations Mutuelle,

Nous avons été signataire des accords Plan d'Epargne Retraite Collectif et autre avenant Compte Epargne Temps permettant aux salariés de monétiser des jours CET sur ce PERCO.

Force Ouvrière CCP, en synergie avec son Délégué Syndical Central et sa Fédération, avons mené des actions qui ont permis d'aligner les salaires minimums chez CCP sur les minimums de notre convention collective.

Force Ouvrière a accompagné avec succès 2 salariés pour des ruptures conventionnelles, 3 pour des entretiens préalables et un ex salarié du GLE au Prud'homme.

Egalement présent au sein du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, **Force Ouvrière** est Force de propositions, d'améliorations mais nous savons aussi dire NON dans l'intérêt de tous les salariés. La justice et l'équité sont nos moteurs.

Concernant le Comité d'Établissement :

Bien que les œuvres sociales soient les plus visibles et importantes pour l'ensemble, son rôle premier ne doit pas être oublié. Le CE est le lieu où l'employeur informe de la marche de l'usine, fait le point sur le présent et détermine l'avenir. Face aux projets, c'est un lieu d'échange incontournable avec l'employeur où nous pouvons exposer nos visions et remonter nos attentes et où nous sommes consultés. C'est le rempart contre les tentatives de l'employeur d'imposer unilatéralement ces choix.

Nous sommes toujours à l'écoute des demandes des salariés pour de nouvelles activités, dès lors que le budget le permet. Là encore nous nous attachons à toucher le plus grand nombre pour une meilleure répartition du budget pour tous les goûts, petits et grands.

Concernant vos Délégués du Personnel :

L'élection des Délégués du Personnel est déterminante pour la défense des salariés au quotidien. La législation donne des droits aux salariés. Pour défendre leurs intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs, ils ont obtenu la possibilité d'élire parmi eux des salariés qui sont leur porte-parole auprès de la Direction. Us défendent devant l'employeur, au moins une fois par mois, les réclamations qui n'auraient pas été directement satisfaites. Elles concernent les salaires, le temps et les conditions de

travail, l'hygiène et la sécurité, l'emploi, la reconnaissance des qualifications, le respect des libertés et de la dignité des personnes, l'application du Code du Travail, de la Convention Collective... La réunion mensuelle des Délégués du personnel est la partie visible de l'iceberg. Le reste de l'activité n'en est pas moins importante, au jour le jour, sur le terrain, à vos côtés où plongés dans les textes,...

Nous pensons que la situation actuelle que ce soit dans l'Entreprise, le Groupe, au plan national et Européen, exige clairement des syndicats qui soient du côté des salarié(es) sans complaisance aucune avec le Patronat ou le Gouvernement.

Force Ouvrière présente donc des candidats à vos suffrages (que nous souhaitons nombreux) car :

Il s'agit de lutter contre l'abstention. Un vote massif donnera plus d'efficacité à l'action de vos représentants afin qu'ils défendent au mieux vos intérêts.

En votant pour nos candidats, vous ferez le choix d'une équipe à votre écoute, digne de votre confiance, si vous voulez que vos droits l'emportent sur l'arbitraire.

**Votez et faites voter Force Ouvrière. Une Equipe à votre service,
qui s'engage pour vous.**

